MINISTERE DE LA SOLIDARITE, DE LA
REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
FAMILLE, DE LA FEMME ET DE L'ENFANT
Union – Discipline – Travail

DECLARATION DU GOUVERNEMENT

A L'OCCASION DE LA JOURNEE

INTERNATIONALE DE LA FAMILLE

EDITION 2013

15 MAI 2013

Chers Compatriotes,

La Côte d'Ivoire célèbre ce Mercredi 15 Mai 2013, **la Journée Internationale de la Famille,** instituée par la Résolution 47/237 des Nations-Unies, le 20 Septembre 1993.

Cette célébration vise à sensibiliser la communauté nationale et internationale aux problèmes que connaissent les familles dans le monde.

Cellule de base de la société et premier cadre de socialisation des individus, la famille mérite une grande attention de la part des Etats, en vue de la prise d'initiatives pour son épanouissement.

Le programme du Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, qui vise à réconcilier les Ivoiriens autour de projets ambitieux dont plusieurs sont dédiés à la femme, au jeune, à l'enfant et à la famille, montre bien l'engagement de l'Etat de Côte d'Ivoire pour le bien-être des populations.

Au nombre des initiatives entreprises par l'Etat pour l'épanouissement des familles, depuis seulement deux ans, il faut rappeler les programmes de logement sociaux, la gratuité totale puis ciblée pour les soins de santé, notamment à l'endroit des enfants de moins de cinq ans et des Femmes ; la création du Fonds d'Appui aux femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI) par Madame la Première Dame, la

distribution gratuite de kits scolaires dans le primaire, la sécurisation du territoire national, les programmes d'adduction d'eau potable et d'électrification, la réhabilitation d'infrastructures (CHU, CHR, Centres de santé communautaires, Ecoles et Lycées, Universités publiques, Pompes villageoises, Réseau électrique, Télévision et Radio publique...), l'amélioration des routes et la réalisation de divers travaux d'envergure.

Dans le même ordre d'idées, l'Etat prévoit l'extension et la construction de nouvelles universités à l'intérieur du pays.

Par ailleurs, la volonté du gouvernement de protéger les familles s'est exprimée à travers la révision de la loi sur le mariage, qui garantit l'équité entre les époux.

De plus, en ce qui concerne la situation des familles séparées, déplacées ou réfugiées du fait de la crise post électorale, le gouvernement, à l'initiative du Président de la République, met en œuvre en collaboration avec les partenaires internationaux, un programme en vue du retour des réfugiés au pays et des déplacés internes dans leurs localités d'origine.

A ce jour, nous nous réjouissons de la disparation totale des camps de déplacés internes et de la réduction de plus de 80% du taux des réfugiés.

À cet effet, de façon regulière des appels sont lancés par le Président de la République et le gouvernement aux derniers réfugiés pour leur retour; les pressant de revenir au pays pour la paix, mais aussi, dans l'intérêt et l'équilibre de leurs familles respectives.

Chers Compatriotes, si ensemble nous pouvons constater que des efforts immenses ont été consentis par l'Etat, il convient d'admettre avec les familles que beaucoup reste encore à faire.

C'est pourquoi, pour le gouvernement, après plusieurs années de crise, il convient d'accorder une attention toute particulière aux conditions de vie de la famille, à travers une politique volontariste de promotion des valeurs morales clées, indispensables à l'harmonie familiale.

La famille étant au cœur de la dynamique sociale, aucune société ne peut se construire et se consolider sans elle.

Je voudrais donc, au nom du Gouvernement, lancer un appel solennel à la mobilisation des familles, premiers partenaires de l'Etat, pour la réconciliation nationale.

C'est ensemble que nous pourrons aller à cette indispensable réconciliation.

Car, comment pourrions-nous la réussir si les familles ne s'y engagent pas pleinement, vu que leur contribution

revêt une importance capitale dans le processus ?

Aussi, le Gouvernement nous invite-t-il à la réflexion sur le thème : « **les familles face aux défis de la nouvelle Côte d'Ivoire réconciliée et émergente à l'horizon 2020** ».

Si nous voulons une société modèle, c'est dans la famille qu'il nous faudra agir pour promouvoir les valeurs morales de base et les vertus propres à une vie de famille équilibrée.

Le Gouvernement s'attèle donc à promouvoir les valeurs d'unité et de paix, de pardon et d'amour, de tolérance et d'acceptation mutuelle, afin de ramener parmi nous, l'harmonie et la richesse de la diversité, qui constituent le socle de la nation que nous nous devons de bâtir ensemble.

Chers Compatriotes,

La famille ivoirienne doit jouer pleinement son rôle.

Elle doit cultiver en chacun de ses membres, l'esprit de paix, de vérité, de liberté, d'amour, de respect et de tolérance.

Familles de Côte d'Ivoire, le pays nous appelle à l'unité et à la reconstruction.

Familles de Côte d'Ivoire, le pays nous appelle à la réconciliation.

Familles de Côte d'Ivoire, rassemblons-nous en une seule et même famille, la Côte d'Ivoire, pour la paix et le développement.

Vive la famille!

Vive la Côte d'Ivoire!